
JOURNÉE DE FORMATION CONTINUE

Samedi 14 septembre 2019

« Comparer les droits pour les traduire ? »

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La journée de formation s'adresse à toutes celles et ceux qui sont en quête d'un cadre méthodologique fiable leur assurant le transfert de sens de concepts juridiques complexes. La formation vise à initier des non-juristes au raisonnement juridique pour comparer les droits et leurs concepts en vue de les traduire. Les questions à se poser, les recherches à mener, les vérifications à effectuer sont autant d'étapes intellectuelles qui jalonnent le processus de traduction auxquelles s'ajoutent les spécificités et les enjeux de la traduction juridique.

La matinée du 14 septembre sera consacrée aux acquisitions fondamentales afin de permettre aux participants de les mettre en pratique lors des ateliers de l'après-midi.

Quelles que soient les langues, la traduction du droit requiert d'acquérir des automatismes afin de déjouer les pièges du langage juridique. Avant de traduire, il faut rapidement cerner les difficultés d'un texte et son *degré de juridicité*. Dans un premier temps, cette notion nouvelle sera explicitée par la formatrice, docteure en droit français, qui l'a créée et a démontré l'intérêt dans ses travaux de thèse. Dans un second temps, les participants seront invités à évaluer le degré de juridicité de divers extraits de textes juridiques libellés en français.

La formation vise également à enseigner la méthodologie de la traduction juridique en vue de sa mise en application l'après-midi. Le processus est divisé en trois étapes : l'étape sémasiologique, l'étape de droit comparé et l'étape onomasiologique. Chaque étape sera explicitée et illustrée d'exemples.

L'atelier de l'après-midi du 14 septembre sera destiné à l'application des fondamentaux théoriques exposés dans la matinée. Les participants seront regroupés selon leurs langues de travail afin de résoudre des difficultés de traduction/comparaison de concepts juridiques. Les formatrices encadreront, en anglais, arabe, espagnol et portugais, les travaux pratiques afin de guider le processus de traduction juridique. Toutefois, les participants ayant d'autres langues de travail seront également guidés pour mener à bien le processus juritraductologique en trois étapes.

En outre, l'atelier vise à offrir un cadre propice aux échanges et débats. Les participants seront encouragés à intervenir spontanément et à poser toutes leurs questions afin que cette journée de formation constitue, pour chacun et chacune, un réel bénéfice pour leur pratique de la traduction juridique.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

La **date limite de RÉCEPTION** du bulletin d'inscription et du règlement est fixée au **lundi 2 septembre 2019**.

Le Cerije est un organisme de formation continue : activité enregistrée sous le numéro 11 75 50840 75 auprès du Préfet de région d'Ile de France

Le nombre de participants est limité. Nous vous conseillons de vous inscrire rapidement.

HORAIRES :

8h30 à 13h et 14h00 à 18h00

Venez à 8h30 pour une présentation conviviale des participants autour d'un café de bienvenue.

La formation débutera en salle à 9h.

PRIX :

250 € (non soumis à TVA)

Le tarif inclus le café de bienvenue et deux pauses café.

Le déjeuner pourra-être pris sur place au self : formule à 17,20 € (entrée, plat, dessert, boisson hors vin, café) à régler directement sur place.

FORMATRICES

- Sylvie Monjean-Decaudin : fondatrice de la juritraductologie en France et directrice du Cerije, professeure des universités à la Sorbonne Université, elle est docteure en droit français et en droit espagnol. Elle a été directrice du Master de Traduction Économique et Juridique à l'Université de Cergy-Pontoise. Ses axes de recherche et ses publications portent spécifiquement sur le *droit de la traduction* et la *traduction du droit*.

Joëlle Popineau : membre du Conseil d'administration et secrétaire du Bureau du Cerije, elle est maître de conférences en anglais (traduction spécialisée) à l'Université de Tours. Elle dispense des cours de traduction juridique dans le Master Droit Langues-Juriste Européen. Elle est l'auteure de publications autour de la comparaison du droit en vue de la traduction des concepts juridiques de l'anglais vers le français.

- Heba Medhat-Lecocq : membre du Conseil d'administration du Cerije, elle est maître de conférences (HDR) en arabe à l'INALCO. Terminologue, elle dispense des enseignements en traduction spécialisée et travaille sur la question de la formation des traducteurs arabophones entre l'arabe standard et ses variations régionales. Elle est l'auteure de nombreuses publications dans le domaine de la terminologie, des technolèctes et de la traduction spécialisée. Elle est également traductrice juridique.

- Taciana Cahu-Beltrao : membre du Cerije, elle est avocate au Barreau de Pernambuco au Brésil. Titulaire d'un master 1 en droit civil et de l'entreprise et d'un master 2 recherche en droit privé, elle est en deuxième année de doctorat à la Sorbonne Université. Sa thèse porte sur la question de la traduction juridique et du droit comparé en français et en portugais/brésilien. Elle réalise, en complément de ses activités d'avocate, des traductions juridiques et judiciaires.

LIEU de la journée de formation

Locaux : FIAP JEAN MONNET, 30 rue Cabanis **75014 PARIS**

FIAP JEAN MONNET
30 rue Cabanis • F-75014 PARIS
Tél. : +33 (0)1 43 13 17 00
Métro Glacière
www.fiap-paris.org

Réservation / Booking

Groupes / Groups
Tél. : +33 (0)1 43 13 17 17
Fax : +33 (0)1 45 81 63 91
bonjourfiap@fiap-paris.org

Individuels / Individuals
www.fiap-paris.org